



## Déclaration Palestine

### **La communauté internationale, l'Union Européenne et la France**

### **doivent imposer à Netanyahu d'arrêter d'assassiner le peuple palestinien**

Ce qui se passe en Palestine est un massacre inadmissible qui viole la souveraineté du peuple palestinien. En quelques semaines, des milliers de blessés, des dizaines et des dizaines de morts sont tombés sous les balles israéliennes.

Le comportement de l'Etat israélien est intolérable au regard du droit international. Comment un peuple qui a connu tant de souffrances accepte-t-il que son gouvernement se conduise avec autant de haine.

Netanyahu et son gouvernement portent l'entière responsabilité de ce qui se passe aujourd'hui. Encore plus en se mettant au service des Etats-Unis et de la politique de Trump qui pousse à la guerre dans la région tout en faisant courir de graves dangers pour la paix en différents lieux de la planète.

- L'ARAC considère urgent d'obtenir la levée de tous blocus et de revenir aux accords de paix entre Israël et la Palestine, avec la poursuite de la recherche opiniâtre d'une solution juste de paix durable basée sur le principe de reconnaissance des deux États. Elle demande l'application pleine et entière des résolutions de l'ONU sur la Palestine et l'arrêt des colonisations.
- L'ARAC demande aux autorités françaises d'intervenir auprès du Gouvernement israélien pour qu'il cesse de bafouer le droit international, par des actes intolérables qui constituent de véritables crimes contre le peuple palestinien.
- L'ARAC combat, comme elle l'a fait depuis sa création, tous les auteurs de guerre, continuera de réclamer et d'œuvrer au respect de la souveraineté pour chaque nation, chaque peuple.
- L'ARAC soutient la demande d'une enquête indépendante sous l'égide de l'ONU.
- L'ARAC appelle à la solidarité avec le peuple palestinien et invite dans le rassemblement le plus large à participer à toutes les manifestations pour exprimer la condamnation de ces massacres et le soutien avec le peuple palestinien.

Villejuif, le 15 mai 2018